

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

Amicale du personnel centre hospitalier saint-quentin
Facturation
1 avenue Michel de l'hôpital
02100 Saint-Quentin

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
3105x15 - NESCAFE ESPRESSO X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	61,20	1	61,20
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 18062095)	5,5%	63,00	2	126,00
3131X15 - CAPPUCCINO NOISETTE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	66,60	2	133,20
3141X15 - VELOUTE TOMATE CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21041000)	5,5%	66,60	2	133,20
3143X15 - POTAGE LEGUMES CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21041000)	5,5%	66,60	2	133,20
3151X15 - THE A LA MENTHE SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21012098)	5,5%	61,20	2	122,40

Conditions de règlement:	Règlement à 30 jours	Total HT	709,20
Mode de règlement:	Ordre de prélèvement (sur compte FR76 1...)	Total TVA 5,5%	39,02
		Total TTC	748,22
		Payé	748,22
		Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
30/08/2026	748,22	Ordre de prélèvement	T260808

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)